



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 07 février 2020

153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER et Nathalie FORTIN.
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD dit du CHENE, Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Lydia LINARES ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Modification ordre du jour réunion :

Mr le Maire demande la possibilité d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Délibération « Vote des taxes »,
 - VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0
- Délibération « Autorisation pour signature – Convention entre la commune de Quintigny et M. Etienne POULAIN »,
 - VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Répondant à l'invitation du Conseil :

Présence de Mr POUCHERET, trésorier de Bletterans, pour un avis éclairé sur les budgets.
Présence de Mathieu GELHAYE, Rodolphe CAGNE et Jean Bertrand BLANCHON, candidats aux futures élections municipales pour assister, en tant que spectateurs, à la présentation des budgets.
Mme Lory BADAUT PRIN, absente excusée

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil du 03 janvier 2020.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue du Château sont terminés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 :

Le compte administratif 2019 est étudié. En voici les grandes lignes :

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées. A noter cependant un écart sur la consommation d'eau qui sera à considérer, de même que la consommation éclairage public sur la Rue du Château suite à l'installation du nouveau réseau.

Les recettes de fonctionnement ont été boostées par une vente importante de bois (pour 31 180 euros). La location de la salle a rapporté 2 300 euros pour 2019. Les taxes - habitation et foncière - représentent 65 200 euros.

Les dépenses d'investissements se sont portées principalement sur les travaux d'enfouissement des réseaux Rue du Château. Ces dépenses ont pu se faire sans recours à un emprunt mais grâce aux excédents de fonctionnement dégagés les années antérieures.

Les recettes d'investissements. La PVR pour les constructions chemin de la Feuillée s'élève à 9 213 euros pour 2019

Le résultat montre un excédent cumulé de 19 595 euros, détaillé dans le tableau ci-dessous.

	2 018	2 019	R clôture 2019
Investissement	14 515,41 €	-57 860,61 €	-43 345,20 €
Fonctionnement	35 512,02 €	27 428,48 €	62 940,50 €
Total	50 027,43 €	-30 432,13 €	19 595,30 €

Le Maire se retire de la salle et il est procédé au vote du compte administratif 2019

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

La délibération d'affectation des résultats 2019 soit d'affecter 43 345€ sur le compte 1068 est soumise au vote

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMPTE DE GESTION 2019 :

C'est le même document que le compte administratif. Le compte administratif est généré par la commune et le compte de gestion par la perception.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

BUDGET PRIMITIF 2020 :

Le budget primitif est détaillé. Il est rappelé par Mr Poucheret que ce budget est bien prévisionnel et qu'il peut être ré-agencé à tout moment par décision modificative (les sommes peuvent changer de lignes).

L'indemnité du régisseur est supprimée définitivement par décision gouvernementale.

La somme payée par la commune au SIVOS sera diminuée du montant du périscolaire, compétence qui sera intercommunale pour 2020. Par conséquent, il y aura une diminution de l'attribution de compensation versée par la communauté de communes (passant de 11 314 à 1 556 pour 2020). Le gardiennage pour l'ONF sera important (3 600 euros) car relatif à la vente importante de bois de 2019.

Une décision tardive de l'état de ne pas verser de FCTVA cette année aux communes mais de la reporter en 2021 nous prive d'une ressource de 2 900 €.

La commune garde le pouvoir de décision pour le taux de la taxe foncière uniquement.

Le montant global des remboursements des emprunts sera moindre (12 600 euros contre 21 730 pour 2019).

Il est budgétisé 9 000 euros en investissement pour la deuxième tranche pour finir de changer les lampadaires.

En conclusion, Mr le Percepteur confirme que la marge pour des investissements en 2020 reste très étroite et qu'il faudra encore passer par une maîtrise importante des dépenses de fonctionnement.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

VOTE DES TAXES :

Il est décidé de ne pas augmenter les taxes cette année.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

VENTE PARCELLE ZE 31 :

La commune de Quintigny avait acheté la parcelle ZE 31 de 57 ares à Mr PAILLARD dans un lot.

M. BAUD qui a sa vigne juste au-dessous s'était montré intéressé par le rachat de cette parcelle en 2016 mais finalement ne donnera pas suite. Un habitant de Quintigny, Mr CLAVIER Denis souhaite l'acquérir pour la somme de 1 500.00 €

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

CONVENTION AVEC ETIENNE POULAIN :

Une délibération est nécessaire pour autoriser le maire à signer la convention de passage avec M. Etienne POULAIN. Lecture est faite de cette convention.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

Prochainement, le budget de la communauté de Communes va être à voter.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- **SIEA** : De gros travaux concernant la traversée de Bletterans sont à prévoir en 2020. La circulation risque d'être fortement perturbée.
- **SIDEC** : Le mardi 4 février, une réunion a eu lieu avec le SIDEC pour envisager le futur aménagement extérieur de la salle de convivialité. Les techniciens proposeront une étude complète prochainement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Luc CARBONNEAUX est toujours en arrêt mais devrait reprendre l'entretien de la commune au 1^{er} mars 2020.
- Lors du stage secourisme organisé par la Grappe d'Or, les intervenants ont voulu utiliser le défibrillateur communal et se sont aperçus que les batteries ne marchent pas. Il est vraiment désolant d'avoir investi dans un matériel si peu satisfaisant.

- Personne à Quintigny ne souhaite participer au voyage organisé par l'association des maires du canton de Bletterans.
- Il n'y a pas de remarques sur le bulletin municipal de Quintigny 2019.
- Des numéros de rues et les panneaux de signalisation sont commandés.
- La journée communale de nettoyage aura lieu le samedi 25 avril 2020.
- Les conseillers municipaux sortants et les futurs conseillers se réuniront le mardi 4 mars 2020 pour mettre sous pli les bulletins.

La séance est levée à 23h02

Vu pour être affiché le 12 février 2020, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 12 février 2020

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Lydia Linares", written over a horizontal line.

Le Maire,
Yves MOINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Yves Moine", written over a horizontal line.